

Plan de lutte contre l'absentéisme

Déclaration du SDU au Comité technique de la Ville de Charleville-Mézières 5 décembre 2017

Au nom du SDU, je souhaite d'abord dire à certains élus que nos prises de position ne se sont jamais faites et ne se feront jamais sous leur contrôle ni en fonction de leur présence ou non au comité technique. Le respect des représentants du personnel passe par le respect de leurs prises de positions et le refus de s'en servir dans les polémiques politiciennes.

Sur le fond,

Le 7 novembre, lors de la première présentation au comité technique, le SDU s'est prononcé contre ce dossier.

Depuis ce premier examen par le comité technique, un point n°12 a été ajouté : l'intégralité des sommes du jour de carence et des retenues sur primes viendront abonder le régime indemnitaire actuel de 120.000 € à la Ville et de 22.000 € au Ccas, étant bien entendu que l'engagement est pris qu'il s'agit d'un minimum garanti et que si le produit de ces mesures est supérieur à ces montants c'est la totalité qui reviendra au personnel. Il n'y aura donc pas de "double peine" ni d'une économie réalisée sur le dos des agents.

Le dossier d'aujourd'hui ne se regarde donc plus de la même façon que le 7 novembre.

Faut-il priver un millier d'agents d'une augmentation de leurs primes pour en protéger quelques uns ?

A cette question, le SDU répond : nous ne voulons pas priver un millier d'agents d'une augmentation qui représente au minimum 5% d'augmentation de primes pour un agent de catégorie C, primes bloquées rappelons-le, depuis 2010.

Ceci étant, depuis le 7 novembre, à la demande du SDU, les autres points du dossier relatifs à la prévention ont été étoffés (rappelons que plusieurs points n'avaient qu'un titre et pas de contenu), il reste néanmoins que ces points ont encore un contenu trop vague.

Nous attendons en 2018 un travail de concertation approfondi sur tous ces points pour voir enfin arriver une vraie politique de bien-être au travail que le SDU réclame non pas depuis l'ouverture de ce dossier, ni même depuis 2014, mais depuis bien plus longtemps.

Voilà, pour en rester à l'essentiel, ce qui nous conduira à nous abstenir sur ce dossier pour ne pas faire barrage à une augmentation des primes d'un millier d'agents.

Nous demandons une vraie politique de prévention car c'est bien la prévention et l'attention portée à chacun quotidiennement qui fera baisser de manière durable l'absentéisme, et rien d'autre. Une mesure peut déjà être mise en oeuvre : nous demandons que les agents qui rempliront les conditions de retenues en cours d'année 2018 soient reçus régulièrement en DRH pour des échanges et un suivi personnalisé.

Comme le SDU s'y est engagé, si parmi les agents susceptibles d'être frappés par une retenue certains le sont injustement, nous nous mettrons à leur disposition, d'abord pour intervenir en leur faveur, et en cas d'échec, leur fournir des recours contentieux.

Enfin, parmi les arrêts à écarter des retenues, nous demandons :

-que soit encore ajouté le congé de présence parentale pour maladie grave d'un enfant

-et que soit formulée différemment l'exception relative aux arrêts d'une demie journée ou d'une journée en rapport avec une affection de longue durée.

Pour finir, nous demandons qu'un bilan de ces mesures soit réalisé à la fin de l'année 2018.